



communiqué de presse  
jeudi 20 octobre 2022

## Projet de RER Métropolitain : 5<sup>e</sup> réunion de concertation prévue ce lundi 24 octobre à Langon

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole portent ensemble un grand projet de RER Métropolitain nécessitant la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan et la ligne du Médoc.

Compte tenu de la nature des aménagements (dont la création d'une halte ferroviaire à Talence-Médoquine et de ses espaces publics attenants), les trois maîtres d'ouvrage SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et Bordeaux Métropole organisent **des concertations** (une par ligne) **volontaires, préalables aux enquêtes publiques**, aux titres du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme.

**La 5<sup>e</sup> réunion publique de concertation sur ce projet aura lieu ce lundi 24 octobre à 18h30 à la salle François-Mauriac à Langon (rue du Marché).**

*Note à la presse : votre contact sur place sera Laurence Rosset 06 42 20 57 86.*

A la demande des garants, les partenaires ouvrent la possibilité de se connecter par internet pour écouter la présentation du projet et réagir via le tchat.

Le lien pour rejoindre la réunion publique à distance sera disponible ce mercredi, quelques heures avant la réunion sur la page [Réunion publique à Langon | Projet RER M \(bordeaux-metropole.fr\)](#). Cliquer sur ce lien, ou rendez-vous sur la plateforme de participation (accessible depuis le site [www.projet-rer-m.fr](http://www.projet-rer-m.fr)) dans la rubrique "Calendrier".

Elle aura lieu en présence des maîtres d'ouvrage et des partenaires financeurs du projet. Elle portera sur **la réalisation d'aménagements ferroviaires sur la ligne 43U Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan**, pour offrir des liaisons "décarbonées" et optimisées entre la métropole de Bordeaux et sa périphérie.

**Cette concertation du public permettra à chacun d'apporter sa contribution, lors de cette réunion publique, ou sur des registres à disposition dans les mairies concernées** par les aménagements ferroviaires, et ce, jusqu'au 19 novembre.

Cette contribution peut également se faire **en ligne** : <https://www.projet-rer-m.fr/>

Walter Acchiardi et Denis Salles, garants de la concertation, ont été désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), pour veiller au bon déroulement de ces concertations et au respect de la participation du public.